



Conseil Consultatif Pour Les Eaux Occidentales Septentrionales

GROUPE DE TRAVAIL 1

Ouest de l'Ecosse (VIa) and parages ouest (EC Vb)

COMPTE RENDU

CNPMEM Paris, 13 novembre 2014

16:00 – 17:30

Président : Jane Sandell

Vice rapporteur : Andrew Clayton

1. Accueil et élections

- Excusés : sont excusés Kara Brydson (RSPB-Birdlife International), Debbie Crockard (MCSUK représentant Seas at Risk), Ross Dougal (Fédération Ecossoise de marins pêcheurs), Hugo González (ANASOL-ARVI, remplacé Puri Fernández), John Hermse (Association Scallop), Kevin McDonnell (FPO de l'ouest Ecossois), Luis Francisco Marín (OPPAO), Michael Keatinge (BIM, Directeur du CCEOS).
- Le compte rendu de la dernière réunion du GT1 (Edimbourg le 3 juillet) a été adopté sans modification.
- L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification ni commentaire.
- L'élection du Président, vice-président et rapporteur a été reportée jusqu'à la prochaine réunion du GT1. Jane Sandell a quitté SFO mais présidera sa dernière réunion en intérim.

2. Proposition de la CE sur les possibilités de pêches pour 2015.

La Commission a donné une vue d'ensemble de l'état actuel des propositions de TAC pour 2015, en mettant en avant un certain nombre de questions spécifiques :

- Le CSTEP est actuellement en train d'examiner l'avis sur l'églefin. L'accord euro-norvégien suggère une réduction de 7% ;
- Cabillaud ; La mortalité par pêche n'est actuellement pas contrôlée, et l'avis est concerne les pêches non ciblées ;



- Baudroie et Cardine ; Ces espèces illustrent toujours le « pm » (*pro memoria* ; ex. Sujet avis en trop tard) dans la proposition de la Commission.

Mike Park a souligné le fait que le CIEM, dans ses propres analyses, indiquait qu'une augmentation de 8% pour l'Eglefin du Nord était possible. Il espère que cette augmentation sera revue par le groupe de rédaction à hauteur de 12 %.

Juan Carlos Corrás Arias a plaidé contre la proposition de réduire le TAC du Merlu du nord à 4 % et a proposé une augmentation à 15% à la place et un report du terme du taux de mortalité par pêche garantissant le rendement maximal durable à 2020.

Sean O'Donoghue a noté que maintenant que le CIEM donne un avis pour les stocks commun d'églefin dans les zones IV et VIa, tout le travail que le groupe a mené sur le stock VIa n'est plus repris.

Tom Bryan Brown a expliqué que les stocks de raies et rajidés couvraient une grande zone et qu'il était sérieusement préoccupé que ces espèces deviennent des stocks à quotas limitants. Il a aussi été noté que ces stocks ont un délai limité et qu'il y ait une recommandation pour une diminution de 20%. Le besoin de recueillir plus d'information sur ces espèces a été souligné.

Sur le même sujet, Eibhlin O'Sullivan a noté que le CIEM, pour la première fois, avait rendu un avis individuel pour les stocks de raies et rajidés. En réponse la Commission a indiqué que cette approche a été prise pour protéger les espèces les plus fragiles. Cet opinion est partagé par les membres, cependant les réductions de TAC sur ces bases ne sont pas justifiées, compte tenu de l'explication fournie par Colm Lordan sur le projet de 3 années de limitations de stocks.

Alan McCulla a exprimé sa frustration au sujet du cabillaud, compte tenu que l'intégralité du quota pour une organisation de producteur pouvait être réalisée en un seul jour. C'est, à son avis, inacceptable qu'aucun responsable semble prêt à aborder ce problème.

Alan Coghill a souligné le besoin pour d'avantage de travail sur les fermetures en temps réel pour le cabillaud du nord au 59°N et le travail avec les marins pêcheurs pour suivre les effets. Le CC et les gouvernements devraient considérer cela comme une proposition sérieuse.

Bien que Sean O'Donoghue ait demandé au CIEM un approche alternative au TAC zéro pour le cabillaud dans la zone VIa, il a noté que les réponses reçues n'étaient pas très satisfaisantes.

Andrew Clayton voulait que le compte rendu précise qu'il n'est en accord avec aucune proposition de TACs excédant les recommandations scientifiques.

NOTE: Cabillaud et Merlan : en attente de la réponse du CIEM concernant les stocks mixtes dans les zones IV et VI, une action peut être requise pour traiter les implications de la fixation des TAC sur cette base. Les Membres



considéreront cette question importante si elle est incluse dans l'instruction des GT du CIEM pour donner un avis combiné pour les zone VIa et IV

ACTION: Eibhlin O'Sullivan préparera une note de synthèse sur le stock de raies et rajidés et le besoin d'étudier à nouveau la proposition de la CE à la lumière du nouvel avis par espèces seules.

3. Mise en place de l'obligation de débarquement pour les pêcheries à l'ouest de l'Ecosse.

Bertie Armstrong a rapporté les résultats du dernier groupe technique des réunions du groupe des Etats Membre de l'EOS, à la Haye le 30 Octobre. Le calendrier auquel les Etats Membres travaillent a été décrit comme « vraiment affreux »

Les Etats Membres demandent une indication, au groupe de Directeurs Général de haut niveau, sur la direction à prendre sur la question de l'obligation de débarquer à quai, comme la progression à suivre, avant le 25 Novembre 2014.

La question la plus urgente est comment introduire progressivement l'obligation de débarquer les espèces démersales, ce qui de façon générale signifierai choisir entre une approche par pêcherie ou une approche par espèce.

Jane Sandell demande quelle est la compréhension du groupe sur l'approche progressive ? En réponse, Bertie Armstrong et Liane Veitch ont résumé les approches suivantes que l'article 15 du Règlement de la PCP pourrait permettre.

- Une approche par pêcherie signifierait :
 1. Ne pas avoir de liste d'espèces à bord en même temps.
 2. Appliquer l'obligation de débarquement seulement à une espèce pour chaque pêcherie en 2016
- Une approche par espèce signifierait l'application de l'obligation de débarquement pour une espèce spécifique à la fois, au cours d'un échelonnement pour la pêcherie.

Il a été noté que l'obligation de débarquement pour toutes les espèces soumise aux captures limites non listées dans l'article 15 s'appliqueront toujours en 2019 pour toutes les pêcheries et que cette mise en place progressive, par conséquent, est importante afin d'éviter un « big bang » (c.a.d. l'effet la mise en œuvre non progressive de l'obligation de débarquement). Le groupe a noté que toutes sortes de besoins hybrides sont à analyser et à évaluer afin de considérer ce qui pourrait fonctionner.

Mike Park a souligné que la mise en place progressive n'était pas suffisante et que le groupe avait besoin de comprendre que ce problème allait continuer, même avec l'option de mise en place progressive. Il a demandé le développement urgent d'un système qui fournirait une colonne vertébrale à l'approche, permettant aux membres d'adresser les détails et les complexités spécifiques de chaque pêcherie ou ensemble d'espèces. La régionalisation devrait signifier de ramener les problèmes aux régions et de solutionner chaque problème de pêcherie sur site et pas seulement fournir des concepts idéologiques.

Bertie Armstrong partage cette analyse, et veut appliquer le principe de précaution à la mise en place de l'obligation de débarquement.

Liane Veitch a souligné que le groupe était peu susceptible de trouver une solution parfaite et globale, et qu'il devait se préparer à s'entendre sur une option qui fonctionnerait le mieux dans tous les cas

Alan Coghill a accentué le besoin de solutions pratiques, en identifiant les espèces à quotas limitants, et le besoin d'avoir un retour d'expérience des autres pays.

Sean O'Donoghue a noté que la zone VIa est un exemple classique où la situation de l'application d'une définition d'espèce peut causer de gros problèmes. Comme un TAC zéro pour le cabillaud existe dans cette zone la conséquence de l'obligation de débarquement provoquerai la fermeture de la pêcherie dans cette zone. Les membres sont invités à regarder les pêcheries et à définir des espèces clés, et il a incité à la prudence pour ne pas faire d'hypothèse sur d'éventuelles augmentations de quota.

Barrie Deas a dit qu'il était important que le CC prépare les débats du GT en terme de mise à disposition d'information sur la définition des flottes. En préparation de ces réunions, le CC doit aller de l'abstrait vers le concret et ne doit rejeter aucune option à ce niveau.

Bertie Armstrong a averti le groupe qu'ils devaient comprendre la procédure des groupes des EM a qui le CC demande les informations qui sont la base du travail du CC autour de telles demandes. L'importance et l'urgence de cette procédure signifie débiter ce travail dès à présent et fournir au Groupe des Etats Membre un avis du CC sur la direction dans laquelle nous souhaitons aller.

Mike Park and Sean O'Donoghue ont souligné qu'il ne devrait pas y avoir une solution unique pour toutes les zones, et que les Etats Membres devraient apporter la solution parfaite pour chaque zone.

Alan McCulla a rappelé au groupe les autres Règlements (comme le plan pour le cabillaud) auront un impact sur l'obligation de débarquement et a demandé à la Commission d'informer le Groupe sur les possibilités de changer les Règlements en conflit avec la mise en place de l'obligation de débarquement. Le représentant de la Commission n'était pas habilité à répondre.

Jesus Lourido a fait un rapport sur les travaux menés en Espagne par les PO qui ont mis en évidence les applications pratiques des nouvelle mesures pour la mise en place de l'obligation mais n'ont pas trouvé de solution.



4. Informations sur le Projet du 7^e programme-cadre de MAREFRAME – Cas d'étude de l'ouest Ecossais.

Alex Rodriguez a donné une présentation détaillée au nom des Drs Paul Fernandes, Alain Baudron et Kare Nolde les responsables du cas d'étude de l'OE du GT6, et des responsables du GT6 qui n'ont pas pu participer à la réunion. Il encourage les membres à fournir un retour sur quelle priorité établir pour les principales questions de gestion depuis un point de vue d'une approche éco-systémique et également à participer aux futur événements du MAREFRAME comme l'Assemblée Générale qui se tiendra à Aberdeen les 9 et 10 Décembre 2014.

5. Compte rendu des actions et propositions à présenter au Comité Exécutif

Mise en place de l'obligation de débarquement

- Organiser un groupe de rédaction pour couvrir les travaux nécessaires et fournir une information au Groupe des EM de l'EOS ;

Possibilités de pêches de la CE pour 2015

- Cabillaud et Merlan : en attente de la réponse du CIEM concernant les stocks mixtes dans les zones IV et VI, une action peut être requise pour traiter les implications de la fixation des TAC sur cette base. Les Membres considèreront cette question importante si elle est incluse dans l'instruction des GT du CIEM pour donner un avis combiné pour les zone VIa et IV
- Eibhlin O'Sullivan préparera une note de synthèse sur le stock de raies et rajidés et le besoin d'étudier à nouveau la proposition de la CE à la lumière du nouvel avis par espèces seules.

6. Observations finales

La Présidente du GT1 remercie tous les participants, interprètes et le Secrétariat. Elle remercie tout particulièrement Alexandre Rodrigues pour son travail au CCEOS au cours de ses dernières années et lui adresse tous ses souhaits pour sa future carrière. Le Président de Séance du CCEOS, Bertie Armstrong ; remercie également Jane Sandell pour son excellent travail et son implication au sein du GT1 et du CCEOS et précise qu'elle sera sincèrement regrettée.

Fin de la réunion à 12h30



Annexe I

Liste des participants

MEMBRES DU GT1		
Nom	Prénom	Organisation
Jane	Sandell	Président du GT1 – Scottish Fishermen’s Organisation
Andrew	Clayton	Vice-Rapporteur du GT1 – The Pew Charitable Trusts
Bertie	Armstrong	Président de séance du CCEOS
Tom	Bryan-Brown	Mallaig North West FA
Alan	Coghill	Scottish Fishermen’s Federation
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	European Anglers’ Association
Barrie	Deas	NFFO
Purificación	Fernández	ANASOL
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Marc	Ghiglia	UAPF
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Jesús	Lourido	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Alan	McCulla	Anglo-North Irish FPO
Sean	O’Donoghue	Killybegs FO
Francis	O’Donnell	IFPO
Eibhlín	O’Sullivan	Irish South and West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña



MEMBRES (suite)		
Nom	Prénom	Organisation
Mike	Park	Scottish Whitefish PA
Jacques	Pichon	ANOP
Mercedes	Rodriguez Moreda	OPP-07-LUGO

OBSERVATEURS GT1		
Nom	Prénom	Organisation
David	Beard	Manx FPO
Stéphan	Beaucher	Consultant
John	Buchan	Mallaig North West FA
Angus	Cragg	DEFRA
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
Gonzague	De Moncuit	DPMA – France
Marta	García Merchán	MAPA – Espagne
André	Gueguen	Pêcheurs de Bretagne
Colm	Lordan	Marine Institute
Laurent	Markovic	DG MARE – Commission
Geert	Meun	Dutch Fisheries Organisation
Miquel	Ortega	Fundació ENT
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Liane	Veitch	Client Earth
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary



NWWAC SECRETARIAT		
NOM	Prénom	Organisation
Conor	Nolan	Secrétaire Général
Alexandre	Rodríguez	Assistant de Direction - Politique et Communication
Joanna	McGrath	Assistante de Direction – Finance et Administration